 **07** 

Secrétaire départemental : Bruno KERAMBRUN : 04.75.33.38.52 / 06.76.99.05.79 – bruno.kerambrun@dgfip.finances.gouv.fr

18 février 2021

**Réunion en Audio / DDFIP Ardèche ( CHSCT )**

Le Président du CHSCT a programmé cette audio pour faire un point et échanger sur la situation sanitaire, les deux dernières fiches de signalement et l'accueil avant la convocation du CHSCT, en présentiel, le 9 mars 2021.

**Situation sanitaire à la DDFIP :**

– 3 cas positifs dont 1 grave à la Paierie sur les 5 recensés à la direction. Tous les cas contacts étaient en télétravail ou ASA avant une reprise progressive en fonction des résultats des tests.

Ces tests ont confirmé que le variant anglais était en circulation dans le département.

La direction informe être en possession, à ce jour, de 75,000 masques.

FO a demandé à ce que la distribution de masques se fasse de manière différente pour plus de sécurité pour les agents. À savoir, la dotation d'une boite de masques par agent afin de limiter la manipulation de ceux -ci en remplacement du système « libre service », la direction disposant d'un stock de 1500 boites de 50.

La proposition a été approuvée à l'unanimité.

FO a réitéré sa demande de masque FFP2 pour les personnes fragiles et pour les collègues plus exposés ( accueil, campagne IR,…) s'appuyant sur le fait que nos parlementaires n'avaient pas hésité, à en commander plusieurs milliers pour eux ! ( *Source : le canard enchaîné*) Le médecin du travail , la CGT et Solidaires se sont associés à cette demande.

Le DDFIP a répondu que ces masques étaient, normalement, réservés au personnel soignant. Néanmoins, il a interrogé la DG sur ce sujet. A suivre…

FO a demandé s'il y aurait une modification de la distanciation sociale dans les bureaux avec l'arrivée du variant anglais dans nos services compte tenu de sa dangerosité ? La distance d'un mètre avec le masque semble être un minimum insuffisant avec l'arrivée des variants.

Le médecin de prévention a répondu que la France était le seul pays a avoir opté pour une distanciation d'un mètre alors que tous les autres préconisent au moins deux mètres… ! Il pourrait y avoir une évolution de la doctrine…

FO a demandé des précisions sur les vaccins dont un en particulier et a renouvelé sa demande de mise en place d'un plan de vaccination pour les agents.

La direction précise qu'elle a fait remonter cette demande…. et que les agents peuvent voir leur médecin traitant.

Le médecin de prévention attire l'attention des membres du CHS sur l'augmentation des risques de contamination lors de la prise de repas, de ces moments où les agents ne portent pas le masque.

Le DDFIP répond qu'il est, régulièrement, fait un rappel de la nécessité de respecter les gestes barrières. Que les prises de repas et les pauses café sont sources d'inquiétude.

Le DDFIP en appelle à la responsabilité des membres du CHSCT afin de veiller et sensibiliser leurs collègues à un respect des consignes.

**Télétravail :**

**Fin des binômes avec l'arrivée de PC portables en mars.**

De 20 à 30 % des agents en télétravail chaque jour.

66 % des agents ont un portable.

5 jours télé-travaillés pour 11 % des agents.

4 jours pour 4 %

3 jours pour 9 %

2 jours pour 36 %

1 jour pour 21 %

Des téléphones portables seront distribués aux agents selon les besoins.

**Fiches de signalement :**

Des collègues ( Annonay et Aubenas) ont transmis une fiche de signalement à la suite de menaces, injures, insultes, intimidations, menace de venir se suicider ou de venir à l'accueil avec une arme utilisation des réseaux sociaux…

Les faits sont graves et de nature à inquiéter , à juste titre, nos collègues.

Ceux-ci n'ont pas souhaité déposer plainte .

La direction locale a demandé à la DG les décisions à prendre.

Pour l'un des signalements, la DDFIP a déposé un Article 40 auprès du procureur de la république qui décidera des suites à donner ( rappel à la loi, poursuites pénales?)

Pour l'autre, une demande a , également ,été faite auprès de la DG et cela devrait se traduire par le dépôt d'un article 40. A suivre…

La gendarmerie et la Police ont été alertées.

La délégation FO a rappelé que l'anonymat des agents était une des solutions pour assurer une meilleure protection des agents . Solution malheureusement peu ou pas appliquée.

Inévitablement, la question des accueils s'est ( re)posée à la suite de ces incidents graves qui ne sont pas sans rappeler les évènements dramatiques qui se sont produits récemment à Valence ( Pôle emploi) et Guilherand-Grange.

Le DDFIP a proposé une réflexion sur les conditions de l'accueil physique et téléphonique en terme de sécurité physique et sanitaire. Puis, il a interpellé les membres du CHSCT pour avis.

Solidaires a demandé la mise en place d'un GT ( Groupe de Travail) CHSCT sur ce sujet.

En réponse au DDFIP, FO a déclaré qu'il ne pouvait aborder ce sujet sans faire un historique de la gestion des accueils en Ardèche.

 Depuis l'époque des CHS interdirectionnels ( DGI-CP,...)jusquà la création de la DGFIP, la position de FO était restée immuable quant à l'aménagement des accueils. Malheureusement, notre délégation s'était systématiquement retrouvée mise en minorité sur ce sujet précis, l'effet de mode d'un accueil spacieux et convivial étant majoritaire alors.

  **…/...**

Pour FO, la priorité des accueils n'est toujours pas d'être spacieux, conviviaux, voire tape à l'oeil. Le rôle des OS siégeants au CHSCT est de demander à l'administration de mettre lesmoyens nécessaires pour assurer les meilleures conditions de travail possibles avec une sécurité maximale pour les agents.

Et pour garantir une sécurité maximale aux collègues, cela passe par la mise en place d’un accueil totalement hermétique à toutes tentatives d’intrusion d’une personne étrangère aux services, en ne permettant pas le passage d’un projectile sur la hauteur et avec des vitres pare-balles.

La technologie ayant bien évolué, la transmission de documents et les échanges avec un contribuable ne sont plus des difficultés insurmontables.

C’est pourquoi, nous maintenons notre revendication avec comme principal souci la protection des agents. Quelle que soit l'époque...

Nous ne voulons plus « d'accueil Auberge espagnole » !

Concernant la proposition de mise en place d’un GT CHSCT émise par Solidaires, nous avons fait une contre-proposition.

En effet, comment traiter le sujet de l'accueil sans les premiers concernés, à savoir les collègues qui sont en première ligne. C'est pourquoi FO propose d'intégrer à nos travaux les agents, sous la forme d'un GT par structures, tout en prenant soin de le faire dans le cadre sanitaire prévu pour les réunions en présentiel afin de ne pas exposer nos collègues, par le biais d'un questionnaire adressé à tous les agents concernés, soit les deux. La mise en place de cette proposition devant être finalisée lors du CHSCT du 9 mars prochain.

Les travaux des agents en GT local seront ensuite transmis, étudiés et synthétisés par les membres du CHSCT qui siégeront en GT centralisateur.

Après des échanges entre membres du CHSCT, les Secrétaires départementaux de Solidaires et de la CGT ont donné leur accord à cette contreproposition, au directeur départemental.

**Visite du Ministre à Tournon**

Le DDFIP nous informe que notre ministre O. Dussopt se rendra au centre des finances de Tournon le vendredi 19 février après-midi.

FO réitère sa demande d’une audience pour les trois Secrétaires Départementaux (FO, CGT et Solidaires) sans se faire d'illusions (cf/ visite au CFP d'Annonay)

PS : A FO, nous attendons toujours la réponse -).

Mais on commence à avoir l'habitude ….